



N°7 OCTOBRE 2015

# LA LETTRE

## Sommaire

- 1/ Pourquoi les associations doivent-elles mieux travailler ensemble ?
- 2/ Comment renforcer le «faire ensemble» ?
- 3/ Comment renouveler le dialogue avec la Ville de Rennes pour co-construire les politiques associatives ?
- 4/ Nous contacter

Le Mouvement Associatif Rennais est une association dont le conseil d'administration est ouvert à toutes les associations rennaises. Il participe au développement de la coopération, du «faire ensemble» et contribue à l'expression du milieu associatif. Dans le cadre des Rencontres de la Vie associatives, le MAR a souhaité que ces Rencontres puissent donner lieu à un large débat, portant sur les deux axes de son objet social :

- Comment les associations peuvent-elles mieux travailler ensemble, afin de dépasser collectivement leurs difficultés ?
- Comment renouveler le dialogue avec la Ville de Rennes, pour une politique associative répondant aux besoins des associations ?

Plutôt que de proposer «sa» réponse à ces deux questions, le MAR a demandé à des représentants associatifs, tirés au sort, de travailler sur le thème «Comment développer les dynamiques collectives dans le monde associatif rennais?». Cinq réunions, animées par une professionnelle de la concertation selon la méthode des «jurys citoyens» leur ont permis de définir les principes pour permettre aux associations de mieux «faire ensemble». Les administrateurs du MAR ne participaient pas à ces séances de travail, pour que les membres du jury associatif se sentent libre de formuler leurs conclusions.

Le samedi 17 octobre 2015, le MAR a organisé un débat autour de ces travaux. Plusieurs représentants du jury, des administrateurs du MAR, Tristan LAHAIS (adjoint à la vie associative) ainsi que de nombreux responsables associatifs ont ainsi échangé sur la manière de renforcer les dynamiques collectives (70 participants).

En préalable, les membres du jury ont souligné la difficulté, pour nombre d'associations rennaises, de savoir «qui fait quoi» dans le monde associatif. Un effort collectif de communication semble donc nécessaire, car c'est bien la lisibilité et non la qualité des services qui est remis en cause. Cela concerne notamment les Maisons et office ainsi que la Ville de Rennes.

## 1/ Pourquoi les associations doivent-elles mieux travailler ensemble ?

Les associations ne trouveront pas la réponse à toutes leurs problématiques auprès des acteurs tels que la Maison des associations. Ces problématiques sont devenues trop complexes et diversifiées pour cela. En revanche, chaque association développe des compétences pour essayer de faire face à ses difficultés.

L'enjeu est alors de mettre en relation ces compétences, d'échanger sur les bonnes pratiques et de s'entraider. Les associations ont beaucoup à y gagner. Des associations faisant face à une problématique commune peuvent se regrouper pour rechercher des réponses qu'elles n'auraient pas pu trouver ou mettre en œuvre seules (ex. du réseau des festivals engagés dans le développement durable).

Pour Charlotte Marchandise (adjointe à la santé de la Ville de Rennes), il faut accepter que ce dialogue porte parfois sur de « petites » choses. Elle cite en exemple le Comité consultatif sur la santé qui permet aux associations d'avancer ensemble sur des thématiques très concrètes, telle que la prévention dans le cadre des festivals.

Le besoin de transversalité, de travail en réseau, concerne toutes les associations. Par exemple, nombre d'associations de taille importante auraient beaucoup à apprendre d'un échange avec des « petites » associations sur la manière de gouverner, d'animer leur vie démocratique, et de ne pas perdre de vue leur projet.

## 2/ Comment renforcer le «faire ensemble» ?

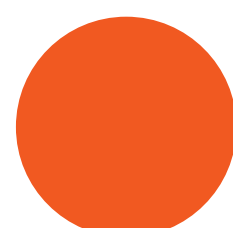
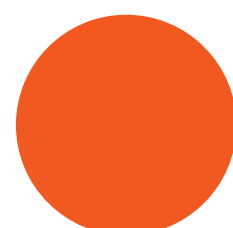
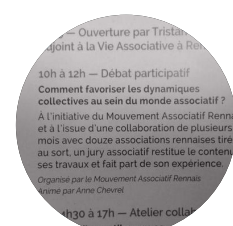
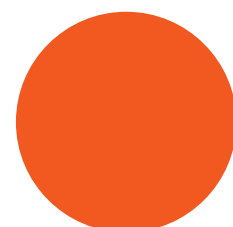
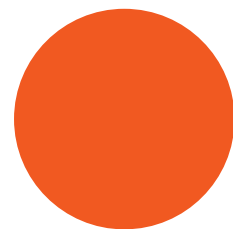
### ● Mieux se connaître

Les membres du jury associatif proposent un temps de rencontre afin de permettre aux associations de se rencontrer. Il pourrait s'agir d'un forum des associations, qui pourrait être organisé lors des prochaines Rencontres de la vie associative et/ou de rencontres par thématique ou par territoire.

La connaissance et le repérage des associations opérant sur un territoire est toutefois un exercice difficile et les Directions de Quartiers témoignent de leurs difficultés à avoir des listes exhaustives.

### ● Mutualiser les compétences

Les bénévoles, les salariés, montent en effet de plus en plus en compétences et ce capital gagnerait à être davantage partagé. C'est un levier d'économies mais aussi de performance et d'innovation. Si les fédérations remplissent déjà en partie ce rôle toutes les associations ne sont pas affiliées et l'addition des réseaux crée de la richesse.



## ● Tester des méthodes innovantes

Pour améliorer les capacités d'adaptation et d'innovation des associations il semble pertinent de tester des méthodes innovantes, comme l'accompagnement par les pairs. L'idée est de s'appuyer sur un réseau de responsables associatifs ou de chefs d'entreprise volontaires, qui pourraient aider une association à dépasser ses difficultés ponctuelles. Le MAR a proposé de tester deux méthodes de ce type lors des Rencontres de la vie associative : le Groupe d'aide à la décision (avec le Centre des jeunes dirigeants) et l'Assocamp (méthode expérimentée par la Maison des associations, en lien avec Bretagne développement innovation).

Des représentants d'associations conventionnées signalent qu'un dialogue avec la Ville de Rennes est en cours, au sein de chacun des quartiers, sur des projets de territoire. Cet échange est un préalable à la renégociation des conventions. Ce doit être l'occasion de définir des objectifs communs. Sans cela, il est en effet impossible de mettre en place une véritable complémentarité entre l'action de la Ville et celle des associations.

Pour le MAR, il est désormais urgent de parvenir à identifier des sujets de travail partagés. Il propose plusieurs pistes pour cela :

- Libérer les données (open data) par une cartographie du monde associatif rennais (en précisant les objectifs et les enjeux : circulation de l'information, interconnaissance, transparence, etc).
- Proposer au comité de pilotage de l'Observatoire de la vie associative des problématiques : passer des analyses statistiques à une analyse qualitative des enjeux auxquels sont confrontées les associations.
- Proposer de faire remonter au MAR les questions des associations auxquelles elles ne trouvent pas de réponse ou pour lesquelles elles souhaitent s'engager collectivement. On pourrait ainsi envisager de créer des réseaux d'entraide (par exemple : réseau des associations employeuses d'intermittents ; réseau pour une meilleure prise en compte du handicap dans les actions des associations, etc.).

## 3/ Comment renouveler le dialogue avec la Ville de Rennes pour co-construire les politiques associatives ?

Plusieurs personnes ont souligné la nécessité de réaffirmer clairement les rôles respectifs des collectivités et des associations, dans un contexte difficile financièrement :

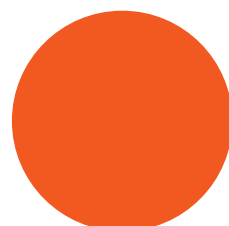
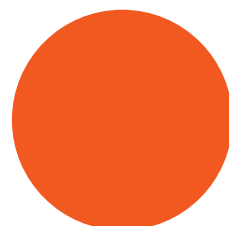
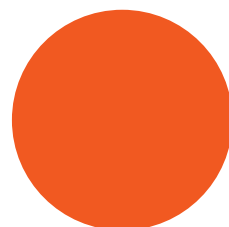
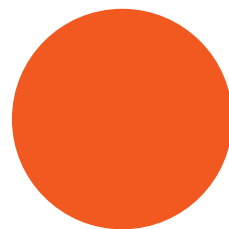
- les collectivités disposent de la légitimité électorale mais elles doivent pouvoir montrer quels sont les résultats de leurs politiques ;
- les collectivités peuvent avoir un rôle d'impulsion et de coordination, sans toutefois instrumentaliser les associations (nécessité de respecter leur autonomie et leur projet).

Le MAR souligne que la Charte des engagements réciproques permet cette clarification. Rennes a été pionnière en la matière, avec une Charte signée en 2006. Alors qu'une mise à jour de la Charte a été signée au niveau national (en 2014), que l'Etat incite les collectivités à la décliner sur le terrain, et que le contexte a changé, il serait intéressant d'actualiser le document rennais. Cela se justifierait d'autant plus que la Conférence Ville-Associations, qui devait permettre de faire vivre le dialogue prévu par la Charte, a cessé de fonctionner.

Les membres du jury soulignent que les objectifs de la politique associative leur semblent flous. Ils expriment également le besoin d'un ou de plusieurs groupements d'associations, politiquement indépendants, pour entretenir le dialogue avec la Ville.

Tristan LAHAIS rappelle les grandes lignes de la politique associative de la Ville de Rennes

- la Ville a fait le choix historique d'un fort soutien à la vie associative (ce budget représente aujourd'hui environ 35 M€). C'est un choix politique fort, de même que celui de confier la gestion d'équipements (équipements de quartier, MDA, etc.) à des associations ;
- le Conseil municipal partage le point de vue selon lequel les relations avec les associations doivent s'appuyer sur le respect de l'autonomie du projet associatif ;
- plutôt que d'imaginer une conférence unique, il est plus pertinent de s'appuyer sur plusieurs espaces de dialogue, portant sur des enjeux bien délimités.



---

Pour le MAR, les propos des membres du jury montrent qu'il est important d'identifier des enjeux/objets de travail commun et de proposer des évolutions concrètes :

- pour la Ville : être attentif à rendre lisible, expliquer les orientations de la politique associative ;
- pour le MAR : mieux faire connaître son action et réfléchir à la question de la représentativité ;
- pour la Ville et le MAR : poser le cadre du dialogue autour des politiques associatives.

Ce dialogue ne peut être fructueux que si les associations souhaitent que le MAR soit fort. Il existe pour cela plusieurs solutions : participer aux échanges organisés par le MAR (brunchs) ou à ses commissions de travail, lui faire remonter ses problématiques ou encore rejoindre son conseil d'administration.

Sur la question du dialogue avec la Ville de Rennes un membre de France Bénévolat observe que les associations doivent également mener entre elles un travail de définition de leurs périmètres d'actions de manière à faciliter la relation avec la collectivité.

Tristan LAHAIS invite à distinguer le contexte, qui est anxiogène, des choix de la Ville de Rennes. Contrairement à d'autres collectivités, elle a fait le choix de favoriser l'action associative, et de l'accompagner dans une démarche de qualité : aides directes et indirectes, soutien aux structures d'accompagnement (MDA nouvellement rénovée, Office des Sports, etc ...).

Pour ce qui est du dialogue Ville-associations, Tristan LAHAIS souligne qu'il peut avoir lieu dans plusieurs cadres :

- Avec les acteurs associatifs dans une logique territoriale : la Ville a fait le choix d'inscrire le reconventionnement des équipements de quartiers dans le cadre d'un dialogue élargi avec des conventions de territoire. Les associations structurantes des différents quartiers rennais, hors équipements de quartiers, sont invitées également à dialoguer sur ce conventionnement.
- Avec le MAR. Le MAR est un interlocuteur pertinent pour ouvrir un dialogue sur des sujets qui traversent l'ensemble du tissu associatif, comme celui du « guichet unique » annoncé dans le programme électoral de la majorité. Le projet est de créer un portail internet pour favoriser les relations entre la Ville et les associations, et de gagner en lisibilité afin d'échanger avec les acteurs associatifs et d'adapter au mieux les contours et les critères des différentes aides. Le terme de « guichet unique » est à repenser car la Ville ne souhaite pas être dans une relation de guichet avec les associations.
- Avec l'ensemble des associations qui souhaitent échanger sur leurs projets.

Charlotte Marchandise rappelle également l'existence de Comités Consultatifs. En complément de la démarche de «Guichet Unique» elle souligne l'intérêt de mieux faire connaître et partager les productions concrètes de ces derniers.

## 4/ En conclusion

**Le MAR appelle à ne pas sous-estimer les opportunités, mais également toutes les questions soulevées par ce projet de «guichet unique». Il en fera donc une thématique prioritaire pour les mois à venir, afin de faire des propositions concrètes à la Ville de Rennes. Il cherchera aussi à promouvoir des méthodes innovantes pour mieux travailler ensemble (accompagnement par les pairs, échanges d'expériences) et à renforcer la lisibilité du monde associatif rennais. Sur tous ces sujets, ses propositions seront d'autant plus pertinentes qu'un grand nombre d'associations contribueront aux travaux du MAR.**

## Nous contacter

**Mouvement Associatif Rennais**  
6 cours des alliés  
35000 Rennes

[www.mouvement-associatif-rennais.org](http://www.mouvement-associatif-rennais.org)  
Facebook : [mouvement.associatif.rennais](https://www.facebook.com/mouvement.associatif.rennais)  
Twitter : [Asso\\_MAR](https://twitter.com/Asso_MAR)  
[mar@assorennais.org](mailto:mar@assorennais.org)  
02 99 85 83 13